

**AUX MEMBRES DU CONSEIL  
PROVINCIAL DU HAINAUT**

N. réf. : JV  
Le 13 février 2020

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 18 février 2020 :

□ **QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE.-**

2. Haute école Condorcet. Ecartement d'un professeur de citoyenneté d'extrême droite-Question de M. le Conseiller provincial Valéry GOSSELAIN.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.



**Armand BOITE**  
**Président du Conseil provincial**

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUTSéance du 18 février 2020Question orale d'actualitéHaute Ecole Condorcet : écartement d'un professeur de citoyenneté d'extrême droite

Monsieur le Président du Conseil,  
Monsieur le Président du Collège,  
Mesdames et Messieurs les Députés provinciaux,  
Chers Collègues,

Nous sommes quasiment tous engagés pour une démocratie exempte de toute dérive extrémiste, de quelque côté de l'échiquier politique qu'elle vienne.

Un fait évoqué dans la presse le 7 février passé, survenu dans notre Province m'a récemment interpellé.

Selon cet article, un professeur de la Haute Ecole Condorcet de Marcinelle, formateur d'autres professeurs à la philosophie et à la citoyenneté, affichait ostensiblement, entre autres sur les réseaux sociaux, son appartenance à l'idéologie nauséabonde de la droite la plus extrême.

## Le prof de citoyenneté était d'extrême droite

CHARLEROI

Il a été congédié de la Haute École Condorcet de Marcinelle.

**U**n professeur qui forme d'autres profs à la philosophie et à la citoyenneté et qui affiche clairement ses tendances d'extrême droite: c'est arrivé à la Haute École Condorcet de Marcinelle, où il a "sévi" avant d'être congédié, tout récemment.

Il faut écrire qu'il y a de quoi faire des bonds: passé par le Parti populaire, puis au parti Identitaire Démocrate, et récemment présent au congrès de fondation du Parti national européen, l'enseignant côtoie du "beau monde", à en croire son fil d'activité Facebook. Des proches du

RN, de Nation et du Vlaams Belang se retrouvent à côté de gens ouvertement antisémites, islamophobes, et racistes. C'est la foire aux aigles et symboles qui sentent bon la facho-pbère, de type char d'assaut Panzer allemand, croix de fer à toutes les sauces et autres symboliques plus ou moins fascistes.

Le professeur arbore aussi fièrement son tatouage sur les réseaux sociaux, une rune d'Odal dessinée sur son torse... qui n'est rien de moins que le symbole de la 7<sup>e</sup> division SS1 Et il y parle aussi de ses théories anti-féministes et homo-

phobes entre autres joyusetés frisant clairement l'incitation à la haine.

Le plus incroyable, c'est encore peut-être que ce professeur formait d'autres professeurs aux nouveaux cours de philosophie et citoyenneté (EPC), un cours censé représenter la Neutralité. Avec un grand N. Le tout en prêchant sur son temps libre le programme du nouveau parti PNE, qui prévoit dans son programme "la suppression du cours de citoyenneté qui sert de formatage à des esprits à la moralisation et à la pensée unique".

A-t-il profité de sa qualité de formateur pour faire passer ses idées nauséabondes auprès des professeurs qu'il formait? Apparemment pas: "Une enquête interne prouve que

ce professeur n'a pas fait état de propos d'extrême droite dans ses cours", nous répond-on au siège central de la Haute École Condorcet, qui vient de le congédier. "La décision a cependant été très claire quand on a découvert ses propos sur les réseaux sociaux, ses valeurs ne sont clairement pas compatibles avec les nôtres."

Le professeur aurait donné une vingtaine d'heures par an à Condorcet. Quant à savoir comment il a pu évoluer - à en croire son CV - au moins une dizaine d'années dans le secondaire inférieur et presque autant à la Province de Namur sans se faire prendre, pas de réponse à l'heure actuelle. Contacté, l'enseignant n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Jean van Kesteren

Permettez-moi de lire un extrait de l'article de presse qui m'a tant interpellé :

Mes questions sont dès lors les suivantes, Mesdames et Messieurs les Députés :

1. Dans quelles circonstances ce prosélytisme a-t-il été découvert par les responsables de cette haute école ?
2. En ce qui concerne Monsieur le Député provincial ayant en charge l'enseignement provincial, quand avez-vous personnellement eu écho des faits et quelle fut votre réaction afin de le contrer ?
3. Des mesures ont-elles été entreprises auprès des étudiant(e)s pour s'assurer qu'ils/elles n'ont pas été touché(e)s par ce prosélytisme ?

Je suis persuadé que le Collège, dans son unanimité, veille quotidiennement à lutter contre tous les extrêmes qu'ils soient de gauche ou de droite et je vous remercie d'emblée de votre réponse qui, je l'espère, nous le confirmera.

Valéry GOSSELAIN,  
Conseiller provincial,  
Chef de groupe MR,

**AUX MEMBRES DU CONSEIL  
PROVINCIAL DU HAINAUT**

N. réf. : JV  
Le 14 février 2020

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 18 février 2020 :

□ **QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE.-**

3. Contradiction éthique entre le mandat de député provincial et l'activité professionnelle privée en matière de récupération de créances au sein de l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC).

Question de M. le Conseiller provincial Luc VANDENAMEELE.

4. Haute école Condorcet. Ecartement d'un professeur de citoyenneté d'extrême droite. Question de M. le Conseiller provincial Luc PARMENTIER.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.



**Armand BOITE**  
**Président du Conseil provincial**

**Séance du 18 février 2020**

**Question orale d'actualité de M.VANDENAMEELE Luc**

**Contradiction éthique entre le mandat de député provincial et l'activité professionnelle privée en matière de récupération de créances au sein de l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC)**

Monsieur le Gouverneur,  
Mesdames et Messieurs les Députés,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes évidemment nombreux à avoir lu, à avoir entendu la colère de beaucoup de citoyens qui constatent que l'on envoie dans des familles des huissiers pour aller récupérer un impayé pour une garderie de 4 euros pour finalement aboutir à des factures de plus de 600 euros.

Maintenant, le plus fou, c'est que l'on constate qu'un député socialiste de la Province du Hainaut est à la fois député permanent de l'Action Sociale au niveau de la Province et à la fois l'avocat chargé d'aller récupérer les créances chez les patients de l'intercommunale ISPPC qui ne savent pas payer leurs soins.

En plus, la Province du Hainaut est elle-même associée à l'ISPPC...

Dans le cas, par exemple, on nous a rapporté qu'une facture de 27 euros l'ISPPC est devenue 120 euros, parce que ce député socialiste a pris sa commission.

C'est une contradiction évidente qui nous paraît assez incroyable.

C'est donc clair : soit on est dans le cadre d'un mandat public en train de poursuivre l'intérêt général en tant que député permanent de l'Action Sociale, soit on est dans le cadre privé en train de poursuivre ses propres intérêts en allant chercher dans la poche des personnes qui ont pourtant le plus de mal à payer leurs soins de santé.

Nous avons posé la question également au Ministre Dermagne au Parlement Wallon mercredi dernier, qui a confirmé qu'il regrettait cette situation, d'un point de vue éthique.

Nous avons deux questions.

- 1) Quelles mesures allez-vous prendre pour mettre fin à ce conflit d'intérêt évident ?
- 2) Quelles sont les mesures qui vont être prises pour que l'on arrête d'envoyer des huissiers qui ne font finalement qu'enfouir les familles les plus précarisées dans l'endettement ?

Luc Vandenameele  
Conseiller provincial

**Séance du 18 février 2020**

**Question orale d'actualité de M. PARMENTIER Luc**

**Haute Ecole Condorcet : écartement d'un professeur de citoyenneté d'extrême droite**

Chers Membres du Collège provincial,

La Dernière Heure nous relatait l'éviction par la Haute Ecole Condorcet de Marcinelle d'un de ses collaborateurs en charge d'un cours de philosophie de citoyenneté (EPC) <sup>1</sup>.

Un professeur qui forme d'autres professeurs à la philosophie et à la citoyenneté et qui affiche clairement ses tendances d'extrême-droite, cela fait mauvaise presse.

Pourriez-vous me faire connaître le modus operandi mis en place pour recruter et désigner les collaborateurs externes et internes à la Haute Ecole Condorcet.

Dans le cas présent, ce professeur indélicat a-t-il été désigné suite à une comparaison des titres et mérites des candidats et d'un avis motivé de l'institution ou était-il le seul candidat ?

Une révision du règlement portant sur le statut et le mode de rétribution des collaborateurs est-elle envisagée ?

Dans l'attente de votre réponse, chers Membres du Collège provincial, veuillez recevoir mes carolorégiennes et écologiques salutations.

Luc PARMENTIER  
Conseiller provincial

---

<sup>1</sup><https://www.dhnet.be/regions/charleroi/un-prof-d-extreme-droite-qui-donnait-des-formations-de-citoyennete-5e3c353f9978e245b35401a9>